

Interpellation au Collège communal, en application du ROI du conseil communal de la Ville de Liège - Conseil communal du 7 septembre 2020

Concerne : réorganisation de la Police de Liège : vers la fin de la police de proximité ?

Monsieur le Bourgmestre,

La Police de Liège travaillait sur une réforme de l'organisation de ses Commissariats. Sa mise en application a été finalement avancée suite à la crise du Covid-19 qui nécessite une capacité opérationnelle conséquente pour faire respecter les mesures du fédéral. S'ajoute à cela, la problématique, ancienne, du déficit en effectif policier et des difficultés en matière de recrutement.

Cette réforme, brièvement évoquée au conseil de mars, n'a fait l'objet d'aucun débat au sein d'un Conseil de Police, contrairement à ce qui avait été annoncé. La réorganisation de la police liégeoise mériterait pourtant un débat.

Si on se réfère au communiqué, cette réforme est présentée comme un renforcement de la police de proximité. A l'analyse, le constat est différent.

Concrètement, ce regroupement consiste à ne maintenir que 6 points de contact sur 13 avec le public. Les autres commissariats ne ferment pas mais il faut prendre rdv. Pour ceux qui restent ouverts, la police conseille aux citoyens de privilégier les plaintes en ligne et de se déplacer uniquement pour les plaintes graves. Voilà une curieuse conception de la police de proximité !

Voici mes questions :

- Un débat sur la réorganisation de la police va-t-il avoir lieu ?
- On pourrait voir dans cette réforme un prélude à la fermeture de certains commissariats. Je pense évidemment à Darchis qui suscite l'inquiétude. Pouvez-vous me rassurer sur ce point ?
- On le sait, la Ville de Liège doit faire des économies dans les années à venir, cette réforme s'inscrit-elle dans ce cadre ? Autrement dit, cette réforme débouche-t-elle sur des économies ?
- Enfin, le communiqué ne parle pas des mesures prises pour compléter le cadre, quelles sont-elles ? Comment la Ville compte-t-elle rendre sa Zone de Police plus attractive ?

Merci pour vos réponses

François Pottié, conseiller communal de la Ville de Liège